

Denis THURIOT
Président de Nevers agglomération

Patrick MOLINOZ
Président de Territoires Numériques bourgogne-
franche-comté
Vice-Président du conseil régional de Bourgogne-
Franche-Comté

Ouverture des données publiques locales / OpenData

En 2017, Nevers Agglomération et Territoires Numériques bourgogne-franche-comté (ex e-bourgogne) mèneront, dans le cadre d'un programme national, une expérimentation, conjointe et inédite

Lors de la clôture du sommet mondial du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO), les Secrétaire d'Etat, Axelle Lemaire et Estelle Grelier, ont dévoilé la liste des neuf territoires sélectionnés pour expérimenter en 2017 l'ouverture des données publiques. Sur le territoire régional Bourgogne-Franche-Comté, retenu parmi les 9 territoires pilotes, l'expérimentation sera menée de façon concertée, de janvier à décembre 2017, par l'Agglomération de Nevers et Territoires Numériques bourgogne-franche-comté.

Le 17 octobre 2016, le [rapport](#) remis par l'association OpenData France à l'Etat, portant sur « les dispositifs d'accompagnement des collectivités locales à l'ouverture des données publiques » soulignait l'importance d'engager des expérimentations sur les territoires. Dans ce cadre, Territoires Numériques bourgogne-franche-comté (marque portée par le GIP e-bourgogne-franche-comté) était, d'ores et déjà, repéré et identifié comme l'un des acteurs en capacité de mener une expérimentation de grande ampleur, selon plusieurs critères :

- Principal outil de la Région Bourgogne-Franche-Comté au service des usages numériques pour les collectivités et les acteurs publics, Territoires Numériques remplit le rôle d'accompagnateur tant pour l'appropriation des usages que pour l'application des obligations réglementaires dans le domaine de la simplification administrative.
- Les résultats de sa salle des marchés publics régionale : elle centralise plus de 6 500 marchés mis en ligne par les 1 420 organismes publics du territoire qui adhèrent au GIP (dont 75% de collectivités) et enregistre 35 000 entreprises, inscrites gratuitement sur la plateforme ;
- Le portage du dispositif IDéO BFC (anciennement GéoBourgogne), portail régional qui depuis plusieurs années consolide la publication de données géographiques et incite les organismes publics à entrer dans ces processus de diffusion ;

Deux acteurs engagés dans l'opendata, réunis pour une expérimentation conjointe

« L'action de Territoires Numériques bourgogne-franche-comté s'inscrit en complémentarité de celle de l'agglomération de Nevers qui est déjà activement engagée depuis quelques mois dans l'expérimentation « dématérialisation 100% de la commande publique menée via la salle des marchés régionale », souligne Patrick Molinoz, Président de Territoires Numériques. C'est pourquoi l'Agglomération de Nevers et Territoires Numériques mèneront ensemble l'expérimentation dite d'opendata sur un premier volet consistant à ouvrir les données essentielles de marchés publics, conformément au décret en préparation (entrée en vigueur attendue pour le 1^{er} octobre 2018). C'est dans cette perspective que Territoires Numériques a notamment organisé les 2 et 3 décembre dernier à Chalon-sur-Saône un datathon qui a réuni plus de 80 personnes.

« Nevers Agglomération s'est engagé depuis plus d'un an dans la promotion de l'open source et de l'open data. Un travail important a en outre été réalisé ces dernières années pour dématérialiser les échanges et numériser les documents administratifs », explique Denis Thuriot, Président de Nevers Agglomération. Forte du travail mené par son Service d'Information Géographique (SIG), qui proposera bientôt en ligne de nouveaux services permettant au public d'accéder à des cartes interactives (cartes scolaires, économiques, ou de transport), l'Agglomération de Nevers va poursuivre sa démarche open data. Avec trois objectifs principaux : accompagner ses treize communes membres dans leurs obligations légales liées aux marchés publics notamment, donner aux citoyens de nouveaux outils pour agir et inventer de nouveaux usages et renforcer son développement économique grâce et avec les données du territoire. Engagé dans de nombreux partenariats avec Territoires Numériques bourgogne-franche-comté, Nevers Agglomération se réjouit de pouvoir ainsi contribuer à une politique régionale pour la promotion de l'open data.

Les expérimentateurs vont bénéficier de l'appui de l'association OpenData France qui, d'une part, les accompagnera dans leur démarche et d'autre part contribuera à la mutualisation des ressources, ainsi qu'à l'émergence de guides méthodologiques et de supports destinés à sensibiliser et former les communes.

Afin d'officialiser le lancement de cette expérimentation conjointe, Monsieur Denis Thuriot, Président de Nevers Agglomération et Monsieur Patrick Molinoz, Président de Territoires Numériques bourgogne franche-comté vous invitent à participer à la conférence de presse qui aura lieu le lundi 23 janvier à 11h à LIEU.

CONTACTS :

- **Agglomération de Nevers :** Jérémie Nestel, coordinateur des innovations numériques 03 86 68 46 09
jeremie.nestel@ville-nevers.fr
- **Territoires Numériques bourgogne-franche-comté :** Patrick Ruestchmann, Directeur-adjoint, 03 80 27 04 20
– pruestchmann@gip.e-bourgogne.fr

L'ouverture des données publiques : les textes réglementaires

- La loi Lemaire prévoit l'opendata par défaut (obligatoire et gratuit) pour les collectivités de plus de 3 500 habitants à compter du 1^{er} janvier 2017. Pour en savoir plus : <http://www.gouvernement.fr/action/l-ouverture-des-donnees-publiques>
- L'ouverture des données essentielles des marchés publics : voir article 107 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 sur la publication obligatoire des données essentielles